

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

AVIS PUBLIC

**ADOPTION DU PROGRAMME
TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS
2026-2027-2028**

AVIS PUBLIC est donné que le conseil de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield adoptera le programme triennal d'immobilisations pour les années 2026-2027-2028 lors d'une séance extraordinaire du conseil, le mardi 9 septembre 2025, à 18h30, à la salle réservée aux délibérations du conseil, sise au 2^e étage de l'hôtel de ville, 61, rue Sainte-Cécile, à Salaberry-de-Valleyfield.

Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur le programme triennal d'immobilisations pour les années 2026-2027-2028.

SALABERRY-DE-VALLEYFIELD ce 27 août 2025.

**Josée Bourdeau, notaire, OMA
Greffière adjointe**